

n°9

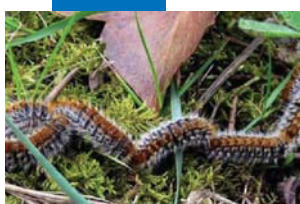
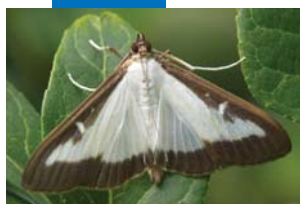
Novembre 2018

Zones Non Agricoles



À retenir cette semaine

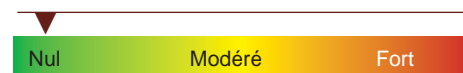
Pyrale du buis: les premiers cocons d'hivernage ont été observés.
Processionnaire du pin : les premiers nids d'hiver ont été observés.
Tigre du platane : les migrations vers le tronc ont débuté.
Mineuse du marronnier: les chrysalides se préparent pour passer l'hiver.



BUIS

Pyrale du buis

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Observations du réseau

La **baisse des températures** et le **premier épisode neigeux** de la semaine dernière semblent avoir eu un impact.

Sur la **plupart des sites d'observation**, les **premiers cocons d'hivernage** ont été détectés.

En effet, **les chenilles** sont entrées en **phase de vie ralentie** pour passer l'hiver.

Nuisibilité

Les chenilles sont entrées en phase de **vie ralentie**, elles ne se **nourrissent plus**.

Les **dégâts** (feuilles dévorées) liés à la prise de nourriture vont considérablement **diminuer**.

Toutefois, les **attaques précédentes** vont **laisser des stigmates** parfois importants.

Dans certains cas, le feuillage du buis gardera un aspect esthétique fortement déprécié.

Méthode de biocontrôle

Surveiller les buis afin d'**éliminer les chenilles restantes** qui n'ont pas encore hiverné et qui ressortiront de leur diapause au printemps suivant.

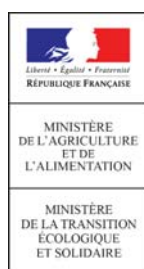
Actuellement, **effectuer une taille** permet d'**éliminer les cocons** (contenant les futures chenilles). Cela permet également d'éliminer les branches abîmées par les attaques des chenilles.

Aucune intervention n'est possible sur le **stade hivernant**.

Pour intervenir avec l'**agent de biocontrôle** à base de **Bacillus thuringiensis (Bt)**, il faudra attendre la **reprise d'activité** des chenilles au **printemps 2019**.

Pour plus d'information sur le cycle, consulter le BSV ZNA n°02 2018, sur le site de la FREDON rhône-alpes.

http://www.fredonra.com/files/2018/05/BSV_AURA_ZNA_2018_N02_du_06-04-2018.pdf



Observations du réseau

Pour la **plupart des sites d'observation**, le niveau de **défoliation** (aspect « brun de paille ») est d'une intensité encore **faible** avec une défoliation estimée à 5%.

Les **chenilles observées** se situent entre les stades **L3 et L4**, elles vont atteindre leurs derniers stades larvaires (L5) et **continuent la construction de leurs nids**.

Nuisibilité

Du point de vue de la **santé humaine**, les **chenilles processionnaires** sont recouvertes de **poils très urticants**.

Ces **poils contiennent de la « thaumétopoéine »**, une substance **urticante et allergisante**. Cette substance se **libère** lorsque le poil **se brise** pouvant provoquer pour **l'homme et l'animal des démangeaisons très vives**.

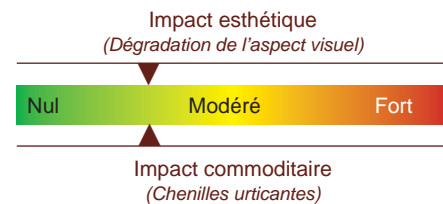
De plus, **l'aspect esthétique des pins est dégradé**. En effet, les chenilles dévorent seulement la surface verte des aiguilles et le feuillage prend alors un aspect de « brun de paille ».

Pour plus d'information sur les différents moyens de bio contrôle vous pouvez consulter la fiche sur le site de la FREDON Auvergne.

https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/FREDON-Auvergne-Processionnaire-pin_Moyens_lutte.pdf



Chenille processionnaire du pin stade L4.
Source : FREDON Auvergne



Méthode de biocontrôle

L'échenillage est possible en supprimant de manière mécanique les **prés-nids et nids**, déjà présents à l'aide d'un **échenilloir**.

Ce **travail doit s'effectuer** avec des **protections complètes** (masque, lunettes, combinaison, gants) pour **ne pas entrer en contact** avec les **poils urticants**.

Il est **conseillé de réaliser** cette intervention **après une nuit bien fraîche en hiver** car il y aura plus de chenilles à l'intérieur des nids.

Cette **méthode de biocontrôle**, peut-être **complétée** par la **mise en place d'Ecopiège** (collerette fixée au tronc) permettant de **recupérer les chenilles** lors des descentes en **procession au printemps**.

Les **chenilles** sont dirigées vers un **sac rempli de terre**. Se **croyant arrivées au sol** les chenilles vont **s'enterrer** pour **se nymphoser**.

Ce **piège est à mettre en place avant les premières descentes** (processions) des chenilles.



Ecopiège fixé sur le tronc d'un pin.
Source : FREDON Auvergne

PLATANES

Tigre du platane

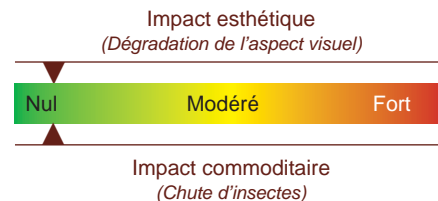
Observations du réseau

Depuis le dernier bulletin, les **tigres ont commencé leurs migrations** vers le tronc.

Les **premiers tigres** ont été **observés sous les rythidomes** (écorces se détachant du tronc).



Adulte de tigre du platane sous l'écorce.
Source : FREDON Auvergne



Nuisibilité

Actuellement, les **anciennes traces de piqûres associées à l'oïdium** donnent un aspect terne au feuillage des platanes.

Ce **bio-agresseur** va entrer **en phase de vie ralentie**, les **prises de nourriture** au niveau du feuillage vont **fortement réduire**.

Méthode de biocontrôle

Au printemps (Mars/Avril), les tigres femelles vont retourner vers le feuillage pour pondre.

Surveiller au printemps les populations de tigre présentes sous les écorces est un bon moyen d'anticiper l'apparition des futures générations.

MARRONNIERS

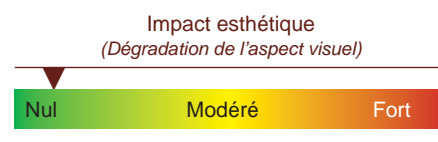
Mineuse du marronnier

Observations du réseau

Un **nombre réduit de papillons** et la **présence de chrysalides** laissent à penser que la mineuse du marronnier entre en **phase de vie ralentie**.



Chrysalide de la mineuse du marronnier.
Source : FREDON Auvergne



Nuisibilité

Les **mineuses creusent des galeries à l'intérieur des feuilles**. Les feuilles prennent un aspect brunâtre et se dessèchent.

Lors de **fortes attaques**, la **chute des feuilles prématurée** (en été) peut être importante.

Méthode de biocontrôle

Il est **possible de limiter** au maximum la **constitution d'une population** réservoir au pied des marronniers en effectuant le ramassage des feuilles.

En effet, en **éliminant les feuilles tombées au sol**, les chrysalides (**forme de conservation hivernale**) sont aussi **éliminées**.

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées du référent : François ROUDILLON (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12

Coordonnées du référent FREDON Auvergne : Marie ARCHIMBAUD marie.archimbaud@fredon-auvergne.fr
Coordonnées du référent FREDON Rhône-Alpes : Fabienne CARTERON fabienne.carteron@fredon73-74.fr

A partir d'observations réalisées par :

Communes auvergnates (Courpière, Clermont Auvergne Métropole, Chatel-Guyon, Monistrol-Sur-Loire, Sainte-Sigolène, Saint-Mamet-La-Salvetat, Vichy, Moulins) et technicienne FREDON Auvergne.

Communes Rhônalpines (Montmélian, Cruet, Cognin, La Motte Sercolex, Aix les Bains, Chambéry, Villeurbanne, Cran Gevrier, Annecy, Annemasse, Gaillard, Golf du Forez, Montélimar, Valence, Grenoble, Meylan, Maison Familiale et Rurale d'Eyzin Pinet, Golf de Chassieu, Saint Chamond, Naturalis, Natura Pro, Soufflet Vigne, Tournon sur Rhône, Bourg Saint Andéol, Privas, Bourg en Bresse, SHHF et Annonay).

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.